

ASSOCIATION "JAUZIKA"

Compte-rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (2006-2007)

Réunion du 09/04/2007 - Ordre du jour: Préparation saison 2007-2008.

Conditions de poursuite du contrat de Fabien.

Les participants étaient les suivants:

Membres du bureau: Bénédicte Vigié - Isabelle Dainciart - Stéphanie Darruspe - Emmanuelle et Laurence Bidart - Claire Heguy - Elodie Kuentz.

Elu: Mr Errotabéhère (Adjoint au Sport).

Salariés: Carole Philipp, Fabien Dufau.

Parents et adhérents: (Environ une vingtaine de personnes).

Nous remercions les parents et adhérents qui ont participé à cette réunion et qui nous ont aidé à trouver des solutions pour la poursuite du contrat de Fabien à partir de 2007. Nous vous rappelons que Fabien bénéficie d'un contrat jeune jusqu'au 31 août 2007. Dans le cadre de ce contrat jeune, l'association payait seulement 6500 euros par an pour le salaire de Fabien. A partir de septembre, l'ensemble du salaire de Fabien devra être alors supporté par l'association.

L'association vit actuellement avec:

- Les cotisations des adhérents.

- Les subventions de la mairie, du Conseil régional, de la direction départementale de la jeunesse et des sports.

- Les bénéfices du Gala de fin d'année (très faibles). Il était donc nécessaire de trouver des solutions afin de garantir des rentrées d'argent suffisantes et proposer un contrat de travail à Fabien d'au moins 20h / semaine.

C'est le nombre d'heures qui semble le plus adéquat en terme de financement et de qualité de service pour tous les adhérents.

Les solutions proposées sont:

- Augmentation des cotisations de l'ordre de 20 à 30 euros pour l'année selon les sections. C'est le seul moyen qui nous permette, aujourd'hui, de garantir le salaire de Fabien avec le même nombre d'adhérents pour la prochaine saison.

- Fusion avec une autre association suffisamment conséquente en nombre d'adhérents (Au sein de grosses associations, certaines sections financent les salariés des sections qui sont déficitaires).

- Contact de la Communauté des communes, du Comité départemental et régional de la jeunesse et des sports pour voir s'il existe des subventions supplémentaires dont on pourrait bénéficier.

- Contact à prendre avec le Centre de loisirs pour voir si on peut proposer des activités de gym encadrées par Fabien en échange d'un financement.

L'adjoint au maire a précisé qu'il n'y avait pas de besoins actuellement à la mairie pour un poste supplémentaire d'éducateur. Par contre, il peut proposer le CV de Fabien pour un poste d'animateur au Centre de loisirs, ceci pouvant être une solution pour compléter le nombre d'heures de Fabien.

D'autres actions peuvent être menées et qui permettront à l'association d'avoir de nouvelles rentrées d'argent ceci dans le but de financer une organisation très coûteuse:

- Réalisation d'une plaquette de présentation de l'association (effectif, photos, événements) où apparaîtront les logos des sponsors. Les parents et adhérents seront sollicités pour la recherche de sponsors.

- Demande de subvention aux communes pour lesquelles nous accueillons de nombreux adhérents et qui ne possèdent pas de structure équivalente.

- Demande de la subvention de soutien aux associations (environ 1000 euros).

- Réalisation d'une bourriche lors du Gala.

Nous vous informerons des décisions finales lors de l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu courant du mois de juillet.